

PROCÈS VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Valérien-de-Milton portant exclusivement sur l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2021, lundi 14 décembre 2020 à compter de 19h30, au 960 chemin Milton et pour laquelle un avis public de convocation a été affiché le 1^{er} décembre 2020 aux endroits désignés par le conseil de la municipalité.

À laquelle sont présents :

Madame Huguette Benoît
Monsieur Serge Ménard
Monsieur Luc Tétreault
Monsieur Rémi Tétreault
Madame Sophie Côté
Monsieur Sylvain Laplante

Est absent :

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur Daniel Paquette, maire.

Est également présente :

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation de la présente session et signifié tel que requis à l'article 153 du Code municipal.

2- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Daniel Paquette, maire, ouvre la séance

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution # 338-12-2020

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

- 1- Avis de convocation
- 2- Ouverture de la séance.
- 3- Adoption de l'ordre du jour.
- 4- Dépôt des prévisions budgétaires de l'année 2021
- 5- Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2021
- 6- Période de questions.
- 7- Levée de l'assemblée.

4- DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2021

Le maire monsieur Daniel Paquette dépose les prévisions budgétaires incluant les activités d'investissement de l'année 2021.

5- ADOPTION DU BUDGET 2021

Résolution #339-12-2020

Considérant que le Conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant les informations financières remises par la directrice générale relativement au Budget de l'année 2021;

Considérant les projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations élaboré pour les années 2021-2022-2023;

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

D'approuver le budget déposé pour l'exercice financier 2021, présentant des revenus et des dépenses de 3 112 293\$, incluant les affectations et investissement et qui sont répartis comme suit :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2021
Taxes sur la valeur foncière	2 149 390 \$
Taxes de secteur et taxes spéciales	355 812 \$
Tenant lieu de taxes	11 898 \$
Transferts	336 610 \$
Services rendus	100 814 \$
Imposition de droits	100 000 \$
Intérêts	18 005 \$
Autres revenus	39 764 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS	3 112 293 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2021
Conseil Municipal	89 874 \$
Application de la Loi	3 500 \$
Administration	222 642 \$
Greffe	11 670 \$
Évaluation	15 000 \$
Autres	188 303 \$
Total administration générale	530 989 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE	2021
Sécurité publique	243 466 \$
Sécurité incendie	323 997 \$
Premiers répondants	52 630 \$
Sécurité civile	400 \$
Total sécurité publique	620 493 \$

TRANSPORT	2021
Voirie	520 328 \$
Enlèvement de la neige	207 373 \$
Éclairage des rues	17 000 \$
Circulation et stationnement	4 000 \$
Autres – Transport adapté	17 491 \$
Total transport	766 192 \$

HYGIÈNE DU MILIEU	2021
Traitement des eaux usées	90 443 \$
Réseau d'égout	23 591 \$
Matières résiduelles	216 936 \$
Vidange de fosses septiques	43 408 \$
Cours d'eau	16 335 \$
Total hygiène du milieu	390 713 \$

AMÉNAGEMENT ET URBANISME	2021
Urbanisme et zonage	115 431 \$
Total aménagement et urbanisme	115 431 \$

LOISIR ET CULTURE	2021
Centre communautaire	24 000 \$
Centre récréatif	147 616
Patinoire	0\$
Activités récréatives autres	22 228 \$
Bibliothèque	16 578\$
Total loisirs culture	210 422 \$

FRAIS DE FINANCEMENT	2021
Intérêts – Dette à long terme	58 564 \$
Autres frais	13 000 \$
Total frais de financement	71 564 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	<u>2 705 804 \$</u>
---------------------------------------------	----------------------------

	2021
Immobilisation	231 503 \$
Remboursement Dette à long terme	285 338 \$
Affectation de surplus	(41 228 \$)
Transfert – Subvention reçu en 2020	(69 124 \$)
TOTAL	406 489 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES	<u>3 112 293 \$</u>
---------------------------------	----------------------------

6- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune

7- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution # 340-12-2020

L'ordre du jour de cette séance extraordinaire du Conseil municipal étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par madame Huguette Benoît et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents de lever cette séance à 19h32.

Daniel Paquette
Maire

Caroline Lamothe, GMA
Direction générale et
Secrétaire-trésorière